

RÈGLEMENT

Le **Pottok Trail** est une épreuve de Course à Pied en Montagne organisée par l'association **Elgarrekin Kirolan**.

Les courses de 12.8 et 21 km auront lieu le dimanche **23 juin 2024**.

Le 21 km et le 12.8 km partiront à 9h et 9h30 du bourg du village et les arrivées auront lieu au même endroit. **Les courses de 21 km (d+ 1200m) et de 12.8 km (d+600)** seront balisées dans leur intégralité.

Le parcours emprunte la route communale et des sentiers de montagne (en majorité). Ceux-ci sont pentus et techniques par endroits.

Une habitude et une préparation spécifique à ce type de terrain sont préférables pour participer et profiter pleinement de cette épreuve.

Selon les conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours à tout moment.

Les coureurs âgés de 18 ans et plus pourront participer au 21 km.

Les coureurs âgés de 16 ans et plus pourront participer au 12.8 km. Autorisation parentale pour les 16/17ans.

Les pré-inscriptions se feront par internet sur le site www.pb-organisation.com et sur place le jour de la course s'il reste des dossards.

Le nombre de dossards disponibles est de 250.

Inscription - Tarifs

- **21 km** : 22 euros sur le site www.pb-organisation.com et 25 euros le jour de la course

- **12.8 km** : 12 euros sur le site www.pb-organisation.com et 15 euros le jour de la course

Certificat médical et licence pour les courses du 12.8 et 21 km

La présentation d'une licence sportive (valide le jour de la course) d'une de ces fédérations sportives sera acceptée par l'organisation :

FFA : Fédération française d'athlétisme

FFTRI : fédération française de triathlon

UFOLEP, FSGT avec la mention course à pied en compétition

FEDME : fédération espagnole de montagne

RFEA : fédération espagnole d'athlétisme.

Les coureurs ne possédant pas une licence devront présenter leur Parcours Prévention Santé (PPS) ou un certificat médical de non contre indication à la course à pied

Toutefois, la licence ou le PPS ne vous dispense pas d'une assurance individuel accident en cas de frais de secours. Renseignez-vous auprès de votre fédération ou de votre compagnie d'assurance que vous êtes bien couvert.

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.

En cas d'annulation de dernière minute (Conditions météorologiques, décision préfectorale ou d'autres autorités administratives, etc...) aucun remboursement ne pourra être effectué au regard des frais déjà engagés. Les coureurs seront automatiquement réinscrits sur l'édition 2025.

Les bâtons de trail sont autorisés.

Chaque concurrent devra fixer son dossard avec puce électronique sur le torse, clairement visible pour simplifier les pointages intermédiaires en cours d'épreuve.

Des ravitaillements seront mis en place tous les 7/8 km du tracé. Cependant, une réserve d'eau de 50cl, une réserve énergétique ainsi qu'un coupe-vent selon les conditions sont conseillés par l'organisation.

Les coureurs devront être munis d'un gobelet. Il n'y aura pas de verre sur les ravitaillements.

1/ Ravitaillement km7.5 : croisement Pittar - col des Poiriers

Eau et boisson gazeuse.

2/ Ravitaillement km15.5 : croisement Pittar - col des Poiriers

Eau, boissons gazeuse, oranges, bananes, biscuits...

3/ Ravitaillement arrivée km21 :

Eau, boissons gazeuse, oranges, bananes, biscuits, chocolats, chips...

Barrière horaire

Sur le 21 km, une barrière horaire sera mise en place au km15.5 - Pittar - col des Poiriers

A cet endroit, La BARRIÈRE sera fixée à 3h00 de course et les dossards seront remis aux contrôleurs.

Les coureurs passant après ce délai seront alors HORS COURSE et déviés sur l'itinéraire de repli. Cet itinéraire balisé permettra de rejoindre l'arrivée par le chemin des pompier GR10.

Tout abandon en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation, au poste de contrôle ou ravitaillement le plus proche. Le dossard et surtout la puce doit être ôtée pour éviter toute confusion. L'organisation mettra en place un moyen de rapatriement du coureur qu'en cas de force majeure et sur avis de l'équipe médicale. Dans tous les autres cas, les coureurs rejoindront l'arrivée par leurs propres moyens.

Les arrivées seront jugées au bourg de Biriadou - fronton.

Les premiers concurrents seront attendus vers 10h40.

Sur le fronton, un ravitaillement complet sera proposé à tous les coureurs.

Les vestiaires et douches du mur à gauche Xoldo seront mis à disposition des coureurs de 10h20 jusqu'à 13h00.

Les inscrits qui viendront retirer leur dossard sur présentation d'une pièce d'identité recevront un cadeau.

Pour les récompenses podium, le Classement Général sera validé à l'arrivée des derniers concurrents.

Une **remise des prix officielle** récompensera pour le :

21km

-Les 3 premiers Hommes et Femmes du classement scratch

-Le 1er Biriadou Homme et Femme.

12.8 km

-Les 3 premiers Hommes et Femmes du classement scratch

Droit à l'image. Le coureur donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à ce sujet.

Tous les concurrents doivent s'engager à **respecter l'environnement.**

Les coureurs ne doivent jeter aucun déchet au sol. Ils doivent les garder sur eux et les déposer sur les postes de ravitaillement où des poubelles seront mises à disposition.

Respect. Les concurrents s'engagent à respecter :

- le balisage.

- les bénévoles avant, pendant et après la course.

Les concurrents se doivent assistance mutuelle. Tout incident doit être signalé le plus vite possible aux signaleurs les plus proche

Tous les concurrents désignés devront accepter de se soumettre à un éventuel contrôle anti-dopage sous peine de disqualification immédiate